

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke Itée au 1-800-668-7383 ou au renseignements@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds	GBC991F	Gestionnaire du fonds	Gestion privée de placement Pembroke Itée
Date de création de la catégorie	Le 1er avril 2020*	Conseiller en valeurs	Gestion Pembroke Itée
Valeur totale du fonds au 31 mars 2026	23 894 302 \$	Distributions	Annuellement, en décembre (le cas échéant); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,29 %	Placement minimal	Distribution limitée**

* Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** Les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke sont offertes, à la discrétion du gestionnaire, aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de services assortis de frais ou à un programme intégré parrainé par un courtier et qui sont assujettis à des frais annuels fondés sur l'actif au lieu de commissions sur chaque opération.

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds concentré Pembroke offre aux investisseurs une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans un nombre limité de petites et moyennes entreprises américaines et canadiennes dont le potentiel de croissance est jugé supérieur à la moyenne ou qui semblent sous-évaluées. Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
Resideo Technologies	8,4 %
AAON	8,4 %
Modine Manufacturing	8,3 %
Monolithic Power Systems	8,3 %
Core & Main	8,1 %
Federal Signal	7,0 %
Globus Medical	6,6 %
Everpure	5,9 %
SiteOne Landscape Supply	5,7 %
Hagerty	4,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements	70,9 %
Nombre total de placements	20

Répartition des placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
Consommation discrétionnaire	4,0 %
Services financiers	4,2 %
Soins de santé	10,4 %
Produits industriels	54,3 %
Technologies de l'information	20,4 %
Matières	3,9 %
Espèces et quasi-espèces	2,8 %
	100 %

Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatiles varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Gestion privée de placement Pembroke Itée estime que la volatilité de ce fonds est **élevée**.



Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

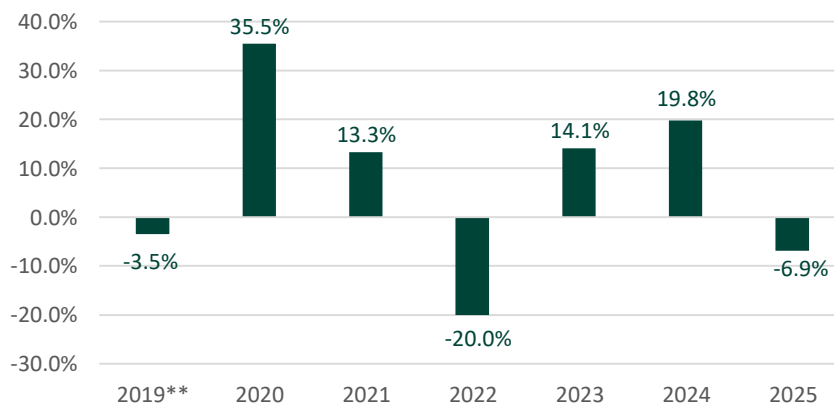
Rendement passé

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du fonds depuis le 15 octobre 2019, qui est la date de la première évaluation des parts de catégorie F du fonds avant sa conversion en fonds mutuel. La valeur du fonds a diminué trois fois. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds par le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



* Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

** La performance indiquée correspond à la performance du fonds pour la période du 15 octobre 2019 au 31 décembre 2019.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur trois mois depuis le 15 octobre 2019, qui est la date de la première évaluation des parts de catégorie F du fonds avant sa conversion en fonds mutuel. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	36,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 363 \$.
Pire rendement	-22,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait à 777 \$.

* Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

Rendement moyen*

Depuis sa création, les parts de catégorie F du fonds ont généré un rendement annuel composé de 8,07%, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds lors de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 619 \$.

* Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la catégorie, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

A qui ce fonds est-il destiné ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui:

- cherchent une exposition spécifique aux marchés américain et canadien, qui acceptent d'investir dans un nombre restreint d'actions plutôt que dans un organisme de placement collectif traditionnel et qui peuvent tolérer une exposition au risque lié à un placement dans de plus petites sociétés ; et
- prévoient détenir leur placement à long terme;

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucun frais d'acquisition sur ce fonds lorsque les parts sont achetées par l'intermédiaire de Gestion privée de placement Pembroke Itée. Des frais d'acquisition pourraient être prélevés par d'autres courtiers inscrits, par leur propre service administratif, pouvant atteindre au plus 3% du prix de souscription des titres des fonds mutuels Pembroke au moment de l'investissement.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 1,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,29 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,09 %
Frais du fonds (RFG + RFO)	1,38 %

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait pour vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2% de la valeur des parts de catégorie F que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais de gestion	Le gestionnaire appliquera au fonds des frais de gestion à l'égard des parts de catégorie F, calculés au taux annuel de 1,00 %, taxes applicables en sus. Ces frais de gestion seront cumulés quotidiennement et payés chaque mois. Le taux en vigueur s'appliquera à la valeur liquidative, et sera imputé à titre de frais propres à cette catégorie.

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Itée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :
150 King Street West, Suite 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550 Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :
1002 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1700, Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716 Sans frais : 1-800-667-0716

renseignements@pml.ca
www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.